

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le 23 mars 2020

# Sécurité des collaborateurs : toute la filière du BTP en est responsable

Face à la crise inédite à laquelle nous sommes confrontés, les professionnels de l'acte de construire ont vivement réagi fin de semaine dernière à des propos gouvernementaux insinuant qu'ils pourraient « profiter » de mesures mises en place, notamment en matière de chômage partiel. Ils ont fait savoir combien nombre de mesures pouvaient apparaître complexes voire incompréhensibles avec souvent une double injonction contradictoire de mise en place de distanciation sociale et de poursuite de l'activité économique.

Face à la polémique, Muriel PENICAUD Ministre du travail a indiqué qu'un guide de bonnes pratiques visant à concilier continuité de l'activité économique et sécurité sanitaire des salariés sur les chantiers allait être réalisé avec les organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics en concertation avec les experts de l'organisation professionnelle de la prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Cette question de la continuité économique des chantiers dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire pour les salariés intéresse l'ensemble des métiers de l'acte de construire concernés : bureaux d'études et entreprises d'ingénierie, Géomètres-experts, économistes de la construction, contrôleurs techniques construction, architectes etc. Ces derniers connaissent ainsi des spécificités auxquelles on se doit de répondre.

Il nous semble de plus particulièrement important que les professionnels de l'ingénierie en évaluation, mesure, prévention et gestion des risques soient pleinement associés. Des analyses de risque doivent conduire dans tous les cas à la mise à jour des plans de prévention, en réunissant la maitrise d'œuvre, les coordinateurs en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), les entreprises et la maitrise d'ouvrage.

# Aussi CINOV, UNGE et Syntec-Ingénierie:

Rappellent que la priorité doit être donnée à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à la sécurité sanitaires des salariés, notamment à la mise à disposition d'équipements – dont masques qui, on le sait font cruellement défaut. Notre santé, celle de nos collaborateurs, demeure la priorité absolue et sera notre boussole. Il nous revient de prendre toutes les mesures exigées et nécessaires pour assurer la sécurité de tous : les chefs d'entreprises demeurent pénalement responsables en cas de mise en danger de leurs salariés.

- Ne sont pas opposés au maintien des activités lorsque cela est possible, dans le respect de règles claires en matière de sécurité qui auront été préalablement définies par les pouvoirs publics, en concertation avec les organisations représentatives des professions concernées
- Demandent que l'ensemble des acteurs de la filière puisse être associé à l'actualisation et à l'amélioration du guide des bonnes pratiques. Ce guide doit privilégier la santé de nos collaborateurs et partenaires et tenir compte des spécificités de chaque filière et situation.

Nos entreprises se tiennent prêtes à soutenir l'activité qui peut encore l'être, notamment les chantiers nécessaires à la poursuite des activités essentielles de la nation. Elles sauront faire preuve de réactivité en fonction de l'évolution de la situation.

### A propos de la fédération CINOV

66 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 900 000 collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

#### Suivre notre actualité

- www.rexbimtour.fr Twitter : https://twitter.com/FederationCINOV
- https://leblog.cinov.fr/ LinkedIn : @FederationCINOVLinkedin

Contact presse Fédération CINOV : Estelle MOTTET- 06 08 92 12 35 — mottet@cinov.fr Contact presse Syntec-Ingénierie : Lauriane GHNASSIA - 01 44 30 49 77 l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr Contact presse UNGE : Hervé GASTAUD - 06 16 21 78 23 — herve.gastaud@unge.net

## A propos de Syntec-Ingénierie

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garantes des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.\*

Présidée par Pierre Verzat depuis novembre 2018, Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via : notre site internet et nos comptes Twitter, Facebook et YouTube

Et nos informations corporate via : notre site internet et nos comptes Twitter et LinkedIn

\* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française – juin 2017

# A propos de l'UNGE

L'Union Nationale des Géomètres Experts est l'organisation professionnelle représentative de la profession, répartie en 14 chambres régionales et 85 chambres départementales. Après « UNGE 2020 » fondé sur le renforcement et le développement de son organisation, elle prépare actuellement son nouveau projet stratégique « Trajectoire 2025 », qui a été lancé lors des Rencontres Nationales des 12 et 13 mars 2020 à Arcachon. Le recrutement est au cœur de ce nouveau projet.

Sur le plan des affaires sociales et de la formation, l'UNGE accompagne ses adhérents dans la réforme de la formation de ses salariés et travaille à l'avènement de Filière Ingénierie de l'Immobilier, de l'Aménagement et de la Construction, en lien avec les Economistes de la Construction.

#### Suivre notre actualité

• www.unge.net • Twitter : @UNGE\_officiel / LinkedIn : @UNGE

Contact presse Fédération CINOV : Estelle MOTTET- 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Contact presse Syntec-Ingénierie: Lauriane GHNASSIA - 01 44 30 49 77 l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr

Contact presse UNGE: Hervé GASTAUD - 06 16 21 78 23 - herve.gastaud@unge.net